



Département du Rhône

## Mairie de Chaponost

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 26 AVRIL 2023**

L'An deux mille vingt-trois le 26 AVRIL à 19 h 30 le conseil municipal de Chaponost, légalement convoqué le 20 AVRIL deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance publique ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Damien COMBET, maire.

**Étaient présents :** Madame Patricia GRANGE, Monsieur Gregory NOWAK, Madame Claire REBOUL, Monsieur Dominique CHARVOLIN, Monsieur Eric ADAM, Madame Audrey PLATARET, Monsieur Marc LEONARD, Monsieur Cédric LAURENT, Madame Martine MORELLON, Monsieur Jérôme CROZET, Madame Mégane HERNANDEZ, Monsieur Fabrice DUPLAN, Monsieur Didier DUPIED, Monsieur Alexandre MARTIN, Madame Monia BEN SLAMA, Madame Sandrine GENIN, Monsieur Frédéric GIORGIO, Madame Anaïs VIDAL, Monsieur Thomas SAUVAGE, Madame Céline VEDRENE, Madame Françoise DUMAS, Madame Cécile MARCHAND, Monsieur Daniel SERANT, Madame Anne ARNOUX, Monsieur Roland WILPUTTE.

**Absents représentés :**

Monsieur Jean-François PERRAUD (a donné procuration à Monsieur le maire), Monsieur Laurent JANUEL (a donné procuration à Madame Monia BEN SLAMA), Madame Catherine POINSON (a donné procuration à Madame Anne ARNOUX).

**Secrétaire de séance :** Monsieur Thomas SAUVAGE est désigné secrétaire de séance.

---

**Rapport n° 23/38 - CULTURE**

Rapporteur : Madame Audrey PLATARET

**FETE DE LA MEDIATHEQUE – DEMANDE DE SUBVENTION AU  
DEPARTEMENT DU RHONE**

Publié le : 27 avril 2023

Transmis en Préfecture le : 27 avril 2023

Exécutoire le : 27 avril 2023

**Le maire,  
Damien COMBET**

### Exposé des motifs :

Dans le cadre de son projet d'établissement, la médiathèque a prévu d'ouvrir la conception de certains projets à la participation du public, dont une « fête de la médiathèque ».

Ainsi, le samedi 26 novembre 2022, les usagers ont été invités à participer à un atelier « ratatouille d'idées ». 15 personnes ont participé à ce temps d'échanges (5 bibliothécaires et 10 visiteurs) qui a permis d'esquisser le contenu de la fête « idéale ».

Suite à ces échanges, l'équipe de la structure a travaillé à l'élaboration du contenu d'une journée festive, ludique et familiale, qui aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> juillet, sur le thème « Chacun y trouve son conte ».

Durant cette journée, différentes animations autour du conte seront proposées : lectures offertes, contes-spectacles, projection de contes, battles de contes dessinés, fresque collaborative, jeux de piste, scène ouverte aux conteurs amateurs, etc.

Suivant le bilan de cette manifestation, il pourra être envisagé de renouveler cette fête participative chaque année, en changeant de thématique.

Parallèlement, le Département du Rhône a lancé un appel à projet culturel en direction des bibliothèques pour les accompagner dans l'élaboration d'un projet numérique et culturel. La date de dépôt des dossiers est fixée au 30 avril 2023.

La subvention attribuée s'élève à 50 % du coût total du projet, dans la limite de 3 000 € TTC par projet.

Le budget prévu pour la fête de la médiathèque s'élève à 3 000 €. Aussi, il est proposé de solliciter le Département dans le cadre de l'appel à projet joint en annexe pour une subvention de 1 500 € à destination de la fête de la médiathèque du samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023.

### Délibération :

#### **Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Autorise** Monsieur le maire à solliciter une subvention auprès du Département du Rhône dans le cadre de l'appel à projet numérique et culturel d'un montant de 1 500 €.

VOTANTS	29
ABSTENTION	0
CONTRE	0
POUR	29

Pour extrait conforme,  
Le maire,  
Damien COMBET



Le secrétaire,  
Thomas SAUVAGE

